



Fédération
Française
de Danse.

FORMATIONS FEDERALES

Demande d'inscription

Certificat Fédéral d'Initiateur de Danse (CFID1)

COORDONNEES ET INFORMATIONS

Nom : Prénom :

Date de naissance : Nationalité :

Téléphone : Mobile :

Adresse électronique :

Adresse postale :

Code postal : Commune :

N° de licence (celle-ci devra être active au moment de l'inscription).
..

STRUCTURE DE DANSE DE REFERENCE

Nom de la structure :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Mail :

DISPOSITIONS SPECIFIQUES

Etes-vous en situation de handicap ? OUI NON

Si oui, veuillez préciser quels aménagements vous souhaiteriez voir mis en place pour le bon déroulé de votre formation/certification :

.....
.....
.....

****Merci de nous fournir un certificat médical attestant de votre handicap ou votre document de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Le Service Formation vous contactera après réception de votre dossier pour connaître plus spécifiquement vos besoins et vos attentes, afin d'aménager au mieux votre session de formation.***

INSCRIPTION A LA FORMATION CFID et CERTIFICATION

Précisez le lieu de la formation CFID * :

Date du premier week-end de formation CFID * :

Dates du deuxième week-end de formation CFID * :

Précisez votre choix de lieu de CERTIFICATION et sa date * :

POSITIONNEMENT

Rappel : Pour obtenir votre certification CFID, il sera obligatoire d'avoir validé un positionnement technique en amont ou en aval. (Voir règlement des positionnements Dans votre Boite à outils FFDanse)

Précisez le lieu du Positionnement * (programmé ou déjà effectué) :

.

Date du Positionnement * (y compris en vidéo) :

.

La (les) discipline(s) ou danse(s) choisie(s) pour le Positionnement ** :

.....

** Si connus*

Le candidat peut choisir de se positionner sur plusieurs disciplines il acquittera la somme de 80 euros par discipline supplémentaire (exemple : Country + Rock et DA, ou Société +L&S...).

AUTO-QUESTIONNAIRE D'ENTREE

En l'absence de positionnement réalisé en amont (ci-dessus), et afin de contrôler vos chances de valider celui-ci même en aval, il vous sera demandé de remplir un questionnaire d'auto-évaluation avant l'entrée en CFID1. Après étude de ce document, l'équipe de formation confirmera votre possibilité d'intégrer la session souhaitée. Cela signifie que vos chances sont là mais cela ne se substitue en rien au résultat final dudit positionnement.

Ce Document est à télécharger dans votre Espace licencié FFDanse - Boite à outils

VOTRE PROJET

Veillez décrire en quelques lignes les raisons qui vous motivent à obtenir votre Certificat Fédéral d'Initiateur de Danse :

.....

.....

.....

.....

.....

DIPLOME(S) ET CERTIFICATION(S)

N'indiquez que les diplômes et certifications en relation avec l'encadrement et la danse.

- **Certifications fédérales** : *(joindre une copie de vos certificats).*

→

→

→

- **Certifications professionnelles** : *(joindre une copie des certifications en lien avec votre demande de formation).*

→

→

→

- **Formation(s) en cours** : *(Objet de la formation, dates, lieu, durée....).*

→

→

SPECIALITES / DISCIPLINES PRATIQUEES

Remplissez les cases qui correspondent à votre pratique.

Danses et disciplines.		Nombre d'année d'expérience.	Pratique. Indiquez « loisir » ou le plus haut niveau de compétition.	Encadrement. Si vous encadrez indiqué le nombre d'année.
LATINES STANDARDS	LATINES			
	STANDARDS			
ROCK ET DISCIPLINES ASSOCIEES	ROCK PIETINE			
	ROCK SAUTE			
	BOOGIE-WOOGIE			
	LINDY-HOP			
	BALBOA			
	WEST COAST SWING			
	ROCK ACROBATIQUE			
COUNTRY AND LINE	CHACHA			
	EAST COAST SWING			
	POLKA			
	WALTZ			
	WEST COAST SWING			
	NIGHT CLUB			
	TWO-STEP			
ARTISTIQUE	CLASSIQUE			
	CONTEMPORAIN			
	JAZZ			
SALSA BACHATA KIZOMBA	SALSA			
	BACHATA			
	KIZOMBA			
DANSES DE SOCIETE/SALON				
BREAKING				
AUTRES DANSES Si votre spécialité n'est pas mentionnée, précisez-la dans les cases vides.	AFRICAINES			
	CABARET			
	CLAQUETTE			
	DANSE SHOW			
	DISCO			
	DU MONDE			
	FLAMENCO			
	FOLKLORIQUES			
	HISTORIQUES			
	HIP HOP (précisez)			
	INDIENNE			
ORIENTALES				

	POLE DANCE			
	STREET DANCE			
	TANGO ARGENTIN			

FORMATION TECHNIQUE ET RESULTATS SPORTIFS

Historique des structures de danse et stages fréquentés et des niveaux atteints.

Dates et durée	Structures / écoles de danses	Disciplines spécialités pratiquées	Niveau atteint

Dates et durée	Stages suivis	Disciplines spécialités pratiquées	Niveau atteint

Historique des principaux résultats sportifs et/ou spectacles de danse

Dates	Titres obtenus / démonstrations / spectacles

--	--

EXPERIENCE DANS L'ENCADREMENT

Nombre total d'année d'expérience dans l'encadrement :

Retracez vos principales expériences professionnelles et/ou bénévoles dans l'encadrement.

Dates / Durée	Poste occupé fonction(s)	Explicatif / description succincte	Professionnel / bénévole

EXPERIENCE DANS LA GESTION DE STRUCTURE

Nombre total d'année d'expérience dans la gestion de structure :

Retracez vos principales expériences professionnelles et/ou bénévoles dans la gestion de structure.

Dates / Durée	Poste occupé fonction(s)	Explicatif / description succincte	Professionnel / bénévole et/ou dirigeant

--	--	--	--

PUBLICS ENCADRES, FREQUENCES ET CONTEXTE

Indiquez pour chaque public le type d'encadrement que vous avez réalisé et la durée (en mois).

Expérience Publics encadrés	Jamais	« Cours » occasionnels	« Cours » réguliers (au moins une fois par semaine) sur une saison.	« Cours » Particuliers/ individuels	Contexte Périscolaire/ MJC/ Ecole de danse/ Association....	Disciplines enseignée.
Eveil 4-6 ans						
Enfants 7-10 ans						
Près adolescent 11-13 ans						
Adolescent 14-18 ans						
Adultes						
Seniors						
Handicapés sensoriels						
Handicapés moteurs						
Handicapés mentaux						
Observations :						

Avez-vous un projet d'animation dansée ? OUI NON

Si oui, précisez en les idées principales :

.....
.....
.....

En cochant cette case, je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de ventes (dernières pages de ce document) et du règlement intérieur de la formation au CFID 1.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans ce dossier.

Nom-Prénom :

Date :

Signature :

ANNEXE

Documents à fournir pour un positionnement ou une formation.

Attention !! Les documents fournis pour une inscription au positionnement valent pour la formation CFID à suivre. Tout dossier incomplet ne sera pas validé par le service formation.

Date de la demande :	Date de la vérification administrative :
<p>Vous devez fournir les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> 1 copie du certificat de premiers secours (PSC1).<input type="checkbox"/> 1 photo d'identité.<input type="checkbox"/> 1 copie recto verso de votre pièce d'identité.<input type="checkbox"/> 1 Extrait de casier judiciaire (C3) vierge, datant de moins de six mois.<input type="checkbox"/> Certificat médical attestant d'un handicap spécifique ou document RQTH <ul style="list-style-type: none">• Tarif (1 discipline incluse) : 490€• Discipline supplémentaire : 80€ x =• Paiement possible par chèque ou par virement via HelloAsso (un lien de connexion vous sera envoyé il peut vous permettre de déposer votre dossier en ligne et de régler la formation en 1 ou 3 fois). <p>Nom, Prénom :</p>	<p>N° de licence à jour :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> 1 copie du certificat de premiers secours (PSC1).<input type="checkbox"/> 1 photo d'identité.<input type="checkbox"/> 1 copie recto verso de votre pièce d'identité<input type="checkbox"/> 1 Extrait de casier judiciaire (C3) vierge, datant de moins de six mois. <p><input type="checkbox"/> Dossier complet le</p> <p>Visa service administratif :</p>

Signature du candidat.	
------------------------	--

CONDITIONS GENERALES DE VENTE FORMATIONS FEDERALES

1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

- Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux prestations de formation et aux services annexes de la Fédération Française de Danse. Les présentes conditions ont pour objet de définir les conditions de participation aux sessions de formation de la FFDanse.
- La signature du bulletin d'inscription emporte, pour le signataire du bon d'inscription et pour le participant, adhésion totale et sans réserve aux clauses, charges et conditions ci-après.

2. MODALITES D'INSCRIPTION

- Toute demande d'inscription doit être formulée à l'aide du bulletin d'inscription. **Les demandes d'inscription doivent se faire au plus tard 7 jours avant la date de la formation.** A réception de celui-ci, la FFDanse adresse au participant, un dossier complet comprenant notamment le livret de formation et de certification, le programme de formation et la convention.
- Le participant, s'engage à retourner sous huitaine un exemplaire de la convention de formation dûment remplie et signée, accompagnée du règlement du coût total de la formation, par chèque à l'ordre de la FFDanse ou par virement via HelloAsso.
- Les inscriptions sont prises dans l'ordre de leur arrivée.
- Si le nombre d'inscription(s) est trop faible, ou trop élevé, une option est enregistrée sur la prochaine action identique (Cf. clause 7. Annulation/Interruption).

3. CONVOCATION ET ATTESTATION DE STAGE

- Une convocation est adressée au participant, 8 jours avant la date de la formation. Elle tient lieu de confirmation de participation.
- L'attestation de stage ne peut être délivrée qu'une fois l'intégralité du stage effectué. Elle est envoyée au participant par mail.

4. PRIX

- Toute action de formation engagée est due en totalité.
- Les prix comprennent les frais pédagogiques de la formation, de l'examen technique et de la certification. Les frais d'hébergement et de restauration sont à la charge du participant.

5. FACTURE ET CONDITIONS DE REGLEMENT

- La facture est envoyée au participant une fois le chèque encaissé.
- Elle est payable sous huitaine.
- A défaut du paiement dans les délais impartis, la FFDanse se réserve le droit de disposer librement des places retenues par le participant.
- En cas de paiement par un organisme collecteur désigné par le client, ce dernier doit s'assurer de la bonne transmission à cet organisme des instructions nécessaires et reste en tout état de cause responsable du paiement et notamment en cas de défaillance de son organisme collecteur dont il est solidaire.

6. ANNULATION / INTERRUPTION

- Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit. Le remplacement d'un participant par un autre, de la même structure, reste toujours possible, sous réserve qu'il corresponde au profil du personnel concerné par la formation.
- En cas de non-participation totale ou partielle, la FFDanse facturera à la structure la totalité du coût de la formation. Les sommes ainsi facturées ne pourront être imputées par la structure sur sa participation légale à la formation professionnelle continue.
- La FFDanse se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session de formation si le nombre de participants inscrits est insuffisant ou trop élevé (la FFDanse s'engage alors à rembourser la totalité du prix versé sauf report de l'inscription pour une date ultérieure après acceptation de la structure et/ou du participant).

7. DISPOSITIONS DIVERSES

- Les informations concernant le participant figurant sur le bulletin d'inscription pourront faire l'objet d'un

traitement informatisé. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le participant dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant auprès de la FFDanse.

- Aucun transfert de propriété intellectuelle de l'ensemble des documents afférent à chaque formation, n'est fait au participant.

- Les documents mis à disposition du participant sont protégés notamment par le droit d'auteur. En conséquence, la reproduction, diffusion ou communication au public sans autorisation expresse préalable de la FFDanse est constitutive de contrefaçon et passible des sanctions qui s'y rattachent.

8. FORCE MAJEURE

La FFDanse ne pourra être tenue pour responsable ou considérée comme ayant failli aux présentes CGV pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure tel que défini par la loi ou la jurisprudence des Tribunaux français, en ce compris les faits de lock out, de grèves internes ou externes à la FFDanse, de troubles sociaux, catastrophes naturelles, incendies, défaillances techniques, blocage des réseaux de télécommunication et/ou toute disposition d'ordre législatif, réglementaire rendant impossible l'exécution d'un ou de plusieurs modules de formation.

8. NON-RESPECT DES PRESENTES CGV

Le participant en contractant, accepte sans réserve les présentes CGV. Aussi, en cas de non-respect desdites CGV, la FFDanse peut résilier de plein droit le contrat avec la structure ou le participant, sans préjudice de toute action que la FFDanse pourrait mener à l'encontre du participant. Aucune somme ne sera remboursée au titre de la résiliation anticipée par la FFDanse.

9. REGLEMENT INTERIEUR

Le participant, en contractant, accepte sans réserve, de se conformer au règlement intérieur de chaque formation.

10. ASSURANCE ET RESPONSABILITE

Le participant s'oblige à souscrire à une licence fédérale comprenant une assurance responsabilité civile. Aucune inscription à une formation fédérale ne sera acceptée si le participant n'est pas titulaire d'une licence fédérale de son choix.

Cette assurance responsabilité civile couvre les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par les agissements du participant inscrit à ladite formation, au préjudice de la FFDanse.

La responsabilité de la FFDanse envers le participant est limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le participant et est en tout état de cause limitée au montant payé par le participant au titre de la formation visée. En aucun cas, la responsabilité de la FFDanse ne pourrait être engagée au titre des dommages indirects tels que pertes de données, perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et/ou à la réputation, sans que celui puisse être limitatif.

11. DIFFERENDS EVENTUELS

En cas de contestation ou différends sur l'exécution des présentes, les parties rechercheront avant tout une solution amiable. Dans l'hypothèse où elles n'y parviendraient pas dans un délai raisonnable, les litiges seront portés devant le tribunal compétent (article 42 et suivant du nouveau Code de Procédure Civile).